

APPAREIL A PLATEAU

POUR

BLOCK - SYSTEM



Cet appareil sert à réaliser le block-system dans l'entendement le plus complet.

Il peut être employé seul, ou annexé aux signaux optiques déjà installés.

L'opération de "*blockage*" s'effectue directement par les trains, et un appareil bloquant une section en défend l'accès en commandant directement l'arrêt ou le ralentissement des trains, même sans la participation du mécanicien.

Ces deux fonctions ne se produisent que s'il y a oubli ou erreur du personnel préposé à la manœuvre des signaux. L'appareil à plateau ne l'exonère pas cependant de sa responsabilité; il enregistre au contraire, sans en excepter aucune, toutes ses négligences.

A ce point de vue seul, la sécurité ne peut que s'accroître par la stimulation du zèle et de l'attention des employés; manipulateurs de signaux et conducteurs-mécaniciens.

D'autre part l'appareil à plateau doit être considéré comme un auxillaire, toujours prêt pour réparer une erreur ou un oubli, en écartant la gravité éventuelle de leurs conséquences, mais sans soustraire leurs auteurs à la sévérité du règlement.

Le but de cette appareil est donc d'atténuer et même d'annuler les conséquences de la faillibilité humaine.

La sécurité du régime actuel repose uniquement sur la perfectibilité du personnel; otez celle ci que reste t'il? La responsabilité qu'assume un employé est énorme, et disproportionnée.

Inutiles aussi sont les peines encourues; rendront-elles la vie aux victimes et payeront-elles les dégats?